2ème Ronde Classique PVH
Dimanche 23 juin 2024

« Règlement de la ronde »

Article 1 : Généralités

1.1 - L'association Poissons Véhicules Historiques (PVH) organise, dimanche 23 juin 2024
« la 2ème Ronde Classique PVH »
Le rendez-vous est fixé au lieu-dit aire de pique-nique situé sur le site de la Petite Suisse, à Poissons.

La manifestation se déroule sur route ouverte à la circulation publique, les participants devront se conformer aux prescriptions du code de la route et aux arrêtés municipaux des agglomérations traversées. La ronde n'est en aucun cas une épreuve sportive, il n'y a pas de classement ni de chronométrage. Chaque conducteur est responsable de ses actes et ne doit pas perturber la circulation des autres usagers de la route ni la tranquillité des riverains.

1.2 - Véhicules admis

- *Voitures de plus de 30 ans,*
- *Les véhicules rares, prestigieux, présentant un intérêt historique seront être admis,*
- *Les véhicules doivent obligatoirement être aptes à rouler sur route ouverte à la circulation, donc immatriculés et assurés.*
- *Les véhicules doivent être de bonne présentation extérieure, sans corrosion importante et en bon état mécanique.*
- *Ne sont pas admis les véhicules tunés ou modifiés.*
- *Le nombre de véhicules est limité à 49.*

Article 2 : Programme

2.1 - Déroulement de la journée

- *Les véhicules seront accueillis le dimanche 23 juin 2024 à partir de 9h00 sur le site,*
- *Une plaque de participation sera offerte à chaque équipage,*
- *Trois itinéraires seront proposés : le premier de 17 km sinueux, permettra de mettre en valeur les qualités manœuvrières des voitures ; les deuxième et troisième parcours seront une balade touristique d'environ 40 kms et 80 kms,*
- *La carte des deux tracés sera remise à chaque équipage,*
- *Briefing à 9h45, rappel des consignes de sécurité,*
- *De 10h00 à 12h00 environ, séance de roulage suivant l'itinéraire choisi par chacun des équipages à effectuer autant de fois qu'il le souhaite,*
- *De 12h00 à 14h00 repas sous le barnum monté sur le site de la Petite Suisse,*
- *De 14h00 à 17h00 deuxième séance de roulage,*
- *17h30 pot de dispersion.*

Article 3 : Programme

3.1 – Tarif

- *L'engagement est de 15 €uros par voiture et de 10 €uros le repas de midi par personne. (sur réservation et boissons non comprises),*
- *Les demandes d'engagement doivent parvenir à l'organisation avant le 10 juin 2024. Les dossiers ne seront pris en compte que correctement renseignés et accompagnés du règlement.*
- *L'organisation se réserve le droit de refuser un équipage si celui-ci n'est pas conforme à l'esprit de la manifestation.*

Conducteur	
NOM :	Prénom :
Adresse :	
Code Postal :	VILLE :
Mail :	
Téléphone :	
Nombre de passagers :	
Règlement de la ronde – Lu et accepté le :	
Signature :	

Véhicule

Marque : ……..Modèle : ……..

Type : ……..Année : ……..

Le propriétaire certifie que son véhicule est en bon état de marche mécanique et de bonne présentation.

Signature du propriétaire

Inscription du véhicule	15 €uros
Repas = 10€ x _____ =	_____€uros
Total =	_____ €uros

Date limite d'inscription : 10 juin 2024

Document à adresser à :
Monsieur Gilles DOLLANDER
Poissons Véhicules Historiques
6 rue des Moines – 52230 POISSONS